



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

Sommaire :

- I. Le cadre général du compte administratif de la Communauté de Communes Val de Cher Controis*
- II. La section de fonctionnement*
 - a. Les dépenses*
 - b. Les recettes*
 - c. La fiscalité*
- III. La section d'investissement*
- IV. Les budgets annexes*

I. Le Cadre général du budget

Conformément à l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes Val de Cher Controis.

II. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la Communauté de Communes Val de Cher Controis pour exercer les compétences qu'elle assure.

a- Les Dépenses

06700 Budget Principal - Dépenses				
Chapitre		CA 2020	CA 2021	Evolution
011	Charges à caractère général	-3 063 640	-3 194 061	4,26%
012	Charges de personnel et frais assimilés	-2 907 253	-3 035 133	4,40%
014	Atténuations de produits	-13 606 404	-13 812 533	1,51%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-1 035 848	-1 137 274	9,79%
65	Autres charges de gestion courantes	-1 992 045	-1 401 135	-29,66%
66	Charges financières	-149 970	-128 502	-14,32%
67	Charges exceptionnelles	-2 622 156	-2 210 064	-15,72%
	Total Fonctionnement	-25 377 316	-24 918 702	-1,81%

Chapitre 011 – Après une année 2020 marquée par une période de confinement, les conditions sanitaires et les protocoles mis en place ont permis aux structures enfance-jeunesse de reprendre une activité plus normale. Cette reprise entraîne une augmentation des charges à caractère général, notamment l'article 6042 « achats de prestations » qui augmente de 90 000 €. Le changement de mode de gestion des aires d'accueil des gens du voyage (passage d'une délégation de service public, DSP en régie avec un prestataire) impacte le chapitre 011 de plus de 235 000 €. La mise à disposition de personnel par les communes pour les structures enfance-jeunesse est en baisse de près de 120 000 €, baisse compensée par une augmentation du chapitre 012 « salaires et charges ».

Par ailleurs, les charges à caractère général restent stables par rapport à l'exercice précédent.

Chapitre 012 - Les charges de personnel augmentent de 4.40% soit 127 881€. Cette augmentation est essentiellement due au recrutement d'agents pour les structures enfance-jeunesse.

Chapitre 014 – Ce chapitre est composé du reversement de la Teom au syndicat pour 4 831 235 €, du versement des attributions de compensations aux communes membres pour 7 159 732 € et du reversement du FNGIR pour 1 722 886 €. En 2021, un écrêtement de CFE de 88 670 € et de 45 150 € au titre de la TASCOT ont été reversés.

Chapitre 65 – Les autres charges exceptionnelles sont en recul de 590 k€ par rapport à 2020. Cette baisse est en partie due à la baisse de la taxe de séjour reversée à l’office de tourisme (425 k€ contre 568k€ en 2020). En 2020, 330 000 € avait été versée aux commerçants qui ont été dans l’obligation de fermer leur établissement. L’aide pour les contrats d’apprentissage est également constatée au chapitre 65 et représente 185 900 € pour 2021.

Chapitre 66 - Les charges financières sont constituées des intérêts de la dette. Un nouvel emprunt a été souscrit en décembre, sans impact sur 2021.

Chapitre 67 - Les charges exceptionnelles correspondent aux subventions aux budgets annexes pour 1 373 117 € et aux contributions versées aux concessionnaires pour la gestion des deux centres aquatiques et des aires d’accueil des gens du voyage pour 769 159 €.

Les aires d’accueil des gens du voyage n’étant plus en DSP depuis le 30 juin 2021, il est constaté un impact de 331 000 € sur les contributions versées les années précédentes.

En conclusion, entre 2020 et 2021, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 458 614 € soit 1.81%.

b- Les Recettes

06700 Budget Principal Recettes				
Chapitre		CA 2020	CA 2021	Evolution
002	Excédents reportés	8 872 047	6 609 224	-25,51%
013	Atténuations de la charge	54 007	53 060	-1,75%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 932	52 219	24,53%
70	Produits des services, du domaine et ventes di	748 063	928 389	24,11%
73	Impôts et taxes	22 430 291	21 984 408	-1,99%
74	Dotations, subventions et participations	4 218 138	5 285 928	25,31%
75	Autres produits de gestion courante	64 823	37 662	-41,90%
77	Produits Exceptionnels	159 451	494 578	210,18%
Total Fonctionnement		36 588 752	35 445 467	-3,12%

Chapitre 013 - L’atténuation de la charge correspond aux remboursements des frais de personnel et charges sociales perçus lors des arrêts de travail des agents.

Chapitre 70 – Après un recul de près de 100 000 € des produits des services en 2020 due à la fermeture des structures enfance-jeunesse, celles-ci ont retrouvé une fréquentation identique aux années passées. La facturation des prestations du service urbanisme en charge de l’instruction des autorisations du droit des sols, est en progression (+ 60 935 €) suite à l’augmentation des dossiers traités. Le changement de gestion des aires d’accueil des gens du voyage entraîne une augmentation de l’article 70878 de plus de 25 000 €.

Chapitre 73 – Les recettes d’impôts et taxes sont en recul de 445 884 € en raison notamment d’une baisse significative de la CVAE. La taxe de séjour a également baissée de plus de 190 000 €.

Le reversement d'une part de TVA pour 4 655 004 € ne compense qu'en partie l'impact sur les recettes fiscales de la suppression de la taxe d'habitation. Le produit de la taxe Gémapi est passé de 495 000 € en 2020 à 872 117 € en 2021

Chapitre 74 - Les dotations, subventions et participations sont en augmentation d'un million d'euros en raison de la compensation du dégrèvement de CFE accordé par l'Etat constaté au chapitre 73.

Chapitre 77 - Concernant les produits exceptionnels, en 2021 nous avons perçu l'indemnité ayant fait l'objet d'un protocole amiable, pour le sinistre de la Piscine de Faverolles pour 433 041 €. Une partie de cette somme doit être reversée à la compagnie d'assurance qui avait pris en charge les frais d'expertise à hauteur de 100 000 €.

Les recettes fiscales et les dotations, subventions de l'Etat sont en augmentation de 621 906 €, en partie composées de l'augmentation de la taxe Gémapi (+377 117 €) voté par le Conseil Communautaire. Si on neutralise cet impact, les recettes fiscales et les dotations ont progressé de +0.92 %.

L'excédent de fonctionnement 2021 est de 3 917 540 €.

Le résultat cumulé est de **10 526 764.95 €** en 2021, en tenant compte de l'excédent 2020 reporté de 6 609 224.09 €.

c- La Fiscalité

Les taux des impôts sont restés identiques en 2021 :

Taxe foncière non bâti : 1.50%

Taxe foncière bâti : 2.49%

CFE : 24.43%

Un produit attendu au titre de la Gémapi a été porté à 862 300 € pour 2021 contre 495 000 € en 2020

III. La section investissement

La section d'investissement porte les projets de la Communauté à moyen ou long terme. Ne sont pas inscrit au budget principal les opérations de développement économique (constructions de bâtiments relais, aménagements de zones) et exceptionnelles (gendarmerie, maisons de santé pluridisciplinaires), qui sont hébergées dans des budgets annexes dédiés.

Après une année 2020 chaotique due à la pandémie et aux élections, la réalisation des projets a pu reprendre un rythme plus soutenu. En 2021, 7 888 538 € ont été investis et 3 122 892 € engagés.

Les dépenses d'investissement réalisées en 2021 sont principalement :

- Le remboursement de la dette : 542 575 €
- Le PPP du centre aquatique de Contres : 235 299 €
- Le versement de fonds de concours aux communes membres,
- La poursuite de l'opération d'amélioration de l'habitat,
- Les acquisitions immobilières au titre du PPRT Storengy,
- La fin des travaux du centre aquatique de Faverolles,
- Le lancement de la maîtrise d'œuvre et des études techniques pour le Cher à Vélo,
- Le début des travaux d'extension de l'aire d'accueil des gens du voyage à Selles sur Cher,

- Le début des travaux pour l'aménagement d'un terrain familial à Selles sur Cher pour les gens du voyage,
- Le lancement des travaux d'extension pour la voie Rue de Cheverny à Contres.

Les restes à réaliser (RAR), dépenses engagées non réalisées, s'élèvent au 31 décembre 2021, à 3 122 892.79 €

Les recettes s'élèvent à 10 936 264.88€, dont :

- Le report de l'exercice précédent : 2 182 361.51 €
- L'affectation de l'excédent de N-1 : 4 602 212.33 €
- Le FCTVA : 839 276.71€
- La dotation aux amortissements : 1 130 774 €
- Les subventions sollicitées pour les diverses opérations,
- Les participations des co-financeurs pour le PPRT Storengy,
- Un emprunt de 2 000 000 € souscrit pour la réalisation des travaux au centre aquatique de Faverolles.

L'excédent d'investissement cumulé 2021 est de **3 047 726.84 €** avec des restes à réaliser en dépenses de 3 122 892.79 € et en recettes de 1 042 681.80 €.

IV. Les budgets annexes

En dehors des zones d'aménagement, les budgets annexes hébergent les opérations liées au développement économique, les maisons de santé pluridisciplinaires, les gendarmeries de Contres et Selles-sur-Cher et la Gémapi.

Sections fonctionnement :

Section de fonctionnement							
Libellé budget		CA 2020		CA 2021		Evolution	
06701	Spanc	-76 871	191 828	-59 709	184 457	-17 162	-7 371
06703	ZA Barreliers Doulain	-1 921 077	3 730 530	-2 268 402	4 076 955	347 325	346 425
06704	ZA Barreliers Grandmont	-552 983	1 948 246	-416 478	1 811 740	-136 506	-136 506
06705	Village Artisans	-374 601	516 952	-1 383 359	1 396 211	1 008 758	879 259
06708	ZA Selles sur cher	-50 240	50 240	-318 159	318 159	267 919	267 919
06709	ZA Grille Midi		46 128	-356 300	402 428	356 300	356 300
06710	ZA Bâtiments Relais	-1 038 650	1 775 809	-821 825	1 194 079	-216 825	-581 730
06712	Locaux Commerciaux	-50 879	57 569	-54 488	70 789	3 609	13 219
06714	Gendarmeries	-68 191	155 064	-82 939	174 600	14 748	19 536
06715	Aménagement de Zones	-36 871	36 871	-3 096 614	3 499 719	3 059 743	3 462 848
06716	ZA Saint Aignan	-24 643	74 913	-196 795	246 288	172 151	171 375
06717	ZA Noyers sur Cher		80 877	-47 845	128 722	47 845	47 845
06718	Maisons de Santé Pluridisciplinaires	-181 410	273 288	-189 727	258 674	8 317	-14 614
06720	Gémapi	-376 357	495 000	-733 442	916 390	357 085	421 390
	Total fonctionnement	-4 752 774	9 433 316	-10 026 081	14 679 212	-5 273 307	5 245 896

Sections investissement :

Section d'investissement							
Libellé budget		CA 2020		CA 2021		Evolution	
06701	Spanc	-37 457	51 299		14 462	37 457	-36 837
06703	ZA Barreliers Doulain	-3 836 543	1 915 466	-3 872 153	2 237 502	-35 610	322 035
06704	ZA Barreliers Grandmont	-969 460	552 983	-832 955	416 478	136 505	-136 505
06705	Village Artisans	-557 181	393 167	-1 120 715	1 324 294	-563 534	931 126
06708	ZA Selles sur cher	-367 659	49 500	-585 069	318 159	-217 409	268 659
06709	ZA Grille Midi	-356 300		-712 600	356 300	-356 300	356 300
06710	ZA Bâtiments Relais	-3 260 802	2 212 060	-2 321 111	2 123 778	939 691	-88 283
06712	Locaux Commerciaux	-42 461	41 831	-43 091	41 718	-630	-113
06714	Gendarmeries	-1 534 599	2 005 774	-1 612 141	977 104	-77 542	-1 028 670
06715	Aménagement de Zones	-1 755 346		-3 987 147	3 062 671	-2 231 800	3 062 671
06716	ZA Saint Aignan	-158 983	16 500	-392 036	196 018	-233 053	179 518
06717	ZA Noyers sur Cher	-47 845		-95 690	47 845	-47 845	47 845
06718	Maisons de Santé Pluridisciplinaires	-371 016	344 231	-180 062	132 403	190 954	-211 828
06720	Gémapi	-41 844		-117 762	74 370	-75 918	74 370
	Total fonctionnement	-13 337 497	7 582 813	-15 872 533	11 323 103	-2 535 036	3 740 291

En 2021, les principales opérations réalisées ou commencées sont :

- Le lancement des études pour la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire à Selles sur Cher et son annexe à Meusnes
- Le lancement des marchés pour la réhabilitation d'un bâtiment artisanal à Lassay sur Croisne
- L'acquisition d'un bâtiment Rue Franche à Pontlevoy
- La fin des travaux de construction des locaux de la gendarmerie de Selles sur Cher.

Plusieurs cessions ont également été signées :

- La cession de deux cellules du bâtiment B à Contres sur le budget Village artisans
- La cession d'un bâtiment comprenant 2 cellules à Thenay
- La cession de l'ancien bâtiment ALDI à Contres
- La cession de plusieurs parcelles sur la ZA du Clos de l'Azuré à Saint Georges sur Cher,
- La cession de plusieurs parcelles sur la ZA des Barreliers Doulain à Contres.